



REFERENTIEL DE QUALITE DES FORMATIONS AU SEIN DES ECOLES DE CONDUITE

Critère 1 :
*Les conditions d'information du public
sur les prestations proposées, les délais
pour y accéder et les résultats obtenus*

Critère 1.2 :
*Mettre à disposition une documentation
détaillée exposant les enjeux de la
formation préparatoire à l'examen du
permis de conduire, son déroulement et les
conditions de passage des épreuves de
l'examen*

Page 1/4

Pourquoi mieux apprendre à conduire ?

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'un véhicule est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous. Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout conducteur débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante et ce livret va vous guider dans votre progression avec l'aide de votre formateur, enseignant diplômé de la sécurité routière ou de votre accompagnateur.

NOS AGENCES EN DEUX-SEVRES

PARTHENAY : 06 20 08 33 23
MONCOUTANT : 05 49 72 61 70
THOUARS : 06 21 27 60 21
BRESSUIRE : 06 19 65 82 55
ST VARENT : 06 18 94 17 82
NUEIL LES AUBIERS : 05 49 72 37 54





REFERENTIEL DE QUALITE DES FORMATIONS AU SEIN DES ECOLES DE CONDUITE

Critère 1 :
Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus

Critère 1.2 :
Mettre à disposition une documentation détaillée exposant les enjeux de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire, son déroulement et les conditions de passage des épreuves de l'examen

Page 2/4

Quelle est l'utilité de votre livret d'apprentissage

Il est, avec votre demande de permis de conduire (facsimilé ANTS), le document indispensable et obligatoire lors de vos cours, tant théoriques que pratiques.

Dans ce livret, vous trouverez :

- Les documents obligatoires concernant les cursus suivants : formation traditionnelle, apprentissage anticipé de la conduite ou conduite supervisée ;
- Les compétences que votre formateur peut valider.

Ce livret va vous guider dans votre parcours d'apprentissage. Il vous permet de savoir « où vous en êtes » et surtout « où vous allez ». Vous allez progressivement devenir autonome et compétents.

Quel programme de formation ?

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler un véhicule et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

NOS AGENCES EN DEUX-SEVRES

PARTHENAY : 06 20 08 33 23
MONCOUTANT : 05 49 72 61 70
THOUARS : 06 21 27 60 21
BRESSUIRE : 06 19 65 82 55
ST VARENT : 06 18 94 17 82
NUEIL LES AUBIERS : 05 49 72 37 54





REFERENTIEL DE QUALITE DES FORMATIONS AU SEIN DES ECOLES DE CONDUITE

Critère 1 :
Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus

Critère 1.2 :
Mettre à disposition une documentation détaillée exposant les enjeux de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire, son déroulement et les conditions de passage des épreuves de l'examen

Page 3/4

Comment sont évalués vos progrès ?

Afin de disposer de repères, 4 grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences.

1	MAÎTRISER LE MANIEMENT DU VÉHICULE DANS UN TRAFIC FAIBLE OU NUL
2	APPRÉHENDER LA ROUTE ET CIRCULER DANS DES CONDITIONS NORMALES
3	CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES ET PARTAGER LA ROUTE AVEC LES AUTRES USAGERS
4	PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME, SÛRE ET ÉCONOMIQUE

Les compétences détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chacun des 30 objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De même, pour chacun des objectifs, qui implique la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

Conduite accompagnée

- Le déroulement des différentes formules de conduite accompagnée ;
- Les différentes attestations :
 - Attestation de fin de formation initiale
 - Autorisation de conduire en conduite supervisée
 - Attestation de fin de conduite accompagnée
- Les relevés de parcours ;
- Les comptes rendus de chaque rendez-vous pédagogique

NOS AGENCES EN DEUX-SEVRES

PARTHENAY : 06 20 08 33 23
MONCOUTANT : 05 49 72 61 70
THOUARS : 06 21 27 60 21
BRESSUIRE : 06 19 65 82 55
ST VARENT : 06 18 94 17 82
NUEIL LES AUBIERS : 05 49 72 37 54





REFERENTIEL DE QUALITE DES FORMATIONS AU SEIN DES ECOLES DE CONDUITE

Critère 1 :
Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus

Critère 1.2 :
Mettre à disposition une documentation détaillée exposant les enjeux de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire, son déroulement et les conditions de passage des épreuves de l'examen

Vous devez vous munir de votre pièce d'identité à l'examen du permis de conduire qui dure 32 minutes. Attention de bien respecter les horaires de convocation !

Votre moniteur vous accompagnera à l'examen, assis à l'arrière du véhicule !

Le résultat de l'examen du permis de conduire sera disponible directement sur votre compte « rdv permis » via un lien reçu dans votre boîte mail.



NOS AGENCES EN DEUX-SEVRES

- PARTHENAY : 06 20 08 33 23**
- MONCOUTANT : 05 49 72 61 70**
- THOUARS : 06 21 27 60 21**
- BRESSUIRE : 06 19 65 82 55**
- ST VARENT : 06 18 94 17 82**
- NEUIL LES AUBIERS : 05 49 72 37 54**

